

LES DOCUMENTS A FOURNIR (Commerçants non sédentaires)

Les documents à nous transmettre lors de l'inscription :

- ◇ **Le formulaire complété**
- ◇ **Un extrait du KBIS** datant de moins de 3 mois ou **un extrait du Registre des métiers** datant de moins de 3 mois.
- ◇ **Si vous êtes syndiqués à la FNSCMF ou abonnés à la Ville de Vienne nous fournir le justificatif.**
- ◇ **Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile 20 en cours**
- ◇ **Un chèque du montant correspondant à l'inscription et libellé à l'ordre : « Foire de Vienne »** (encaissé 15 jours avant la Foire)

Pour tous les frais de dossier sont de 20 euros.

L'inscription sera prise en compte à réception de votre règlement (sous réserve de la validation de votre dossier).

Votre facture et de votre numéro d'emplacement vous seront envoyés par la suite.

Tout renseignement inexact ou le non respect du règlement général ci-joint et des conditions particulières entraînent la résiliation du contrat sans remboursement ni indemnisation possible.

Cette foire est réservée AUX PROFESSIONNELS, personne physique ou morale, IMMATRICULEE AU REGISTRE DU COMMERCE ou METIERS ou CHAMBRE D'AGRICULTURE.

Contact : Secrétariat de la Foire de Vienne au **04 74 31 44 03**,

Fax à adresser à l'association Foire de Vienne au 04 74 31 44 01.

Courriel : foiredevienne@nord-isere.cci.fr.

Adresse : Foire de Vienne -2 place St Pierre -CCI Nord Isère -38200 VIENNE

Pour une meilleure organisation merci de répondre dans les plus brefs délais